

# Compte rendu réunion du conseil municipal du 15 Mars 2018.

Présents : 13

La séance débute à 18 h 35.

Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2017 est adopté.

## Ordre du jour :

1/...Personnel communal :

Le maire propose de nommer stagiaire au terme des contrats actuels Marion CATELLAT qui occupe le poste d' ATSEM à raison de 15 h 17/s et sur le poste d'adjointe d'animation à raison de 17 h/s .

Le conseil municipal accepte la proposition et charge le maire d'effectuer la démarche nécessaire à dater du 1<sup>er</sup> Septembre.

Autorisations d'absences : le maire propose de valider les règles d'autorisations d'absences du personnel communal en se conformant à celles mises en place par l'Etat.

Le CM accepte cette proposition.

Ouverture d'un poste de secrétariat de mairie : proposition de créer 1 poste à ½ temps compte tenu de la charge de travail pour étoffer le service. Le CM accepte cette proposition et charge le maire de la mise en place de la procédure.

Adhésion au service de médecine préventive : La convention concernant le service de médecine préventive est arrivée à terme le 31/12/2017. le centre de gestion nous propose de la renouveler . Montant de la prise en charge : 0,36% de la masse salariale. Le CM accepte la proposition et charge le maire de signer cette convention.

Adhésion au service intérim-remplacement : le centre de gestion propose de gérer ce service pour apporter son soutien en cas de besoin ponctuel de remplacement de personnel communal. Le CM accepte la proposition et charge le maire de signer la convention.

## 2/...Forêt communale :

Fixation du prix de retrait de la vente de coupe de bois du 20 Mars. Sur proposition de la commission communale , le CM fixe le prix de retrait « pour le bois de charpente à 42 € le m3 ».

Proposition de travaux dans la forêt : sur proposition de la commission le CM accepte les travaux de dégagements de semis sur les parcelles 24 ,26 ,27 pour un montant de 5.307 euros et charge le maire d'établir une demande d'aide auprès de la Région.

Une plantation partielle d'épicéas sur la parcelle 27 pour un montant de 3.107 €

## 3/... Divers :

Création d'une CLECT ( commission locale d'évaluation des charges transférées) dans le cadre de la mise en place de la FPU : sont désignés par le CM :

titulaire : RICO ...suppléant : MELLAN

Création d'une CIID ( commission intercommunale des impôts directs) :

Sont désignés par le CM : titulaires : RICO – PITTON ....suppléants SCHULZ - OUDINET

GEMAPI : informations concernant la réflexion sur la mise en place de la GEMAPI et de la facturation qui sera proposée.

Indemnités de conseil comptables du trésor public : Une indemnité est refusée. L'autre indemnité est reportée à la présentation des documents comptables nécessaires à l'élaboration du C.A et du budget communal..

Demande de subvention : le CM accepte d'attribuer une subvention d'un montant de 100 € à l'association « Régul'matous » pour apporter une aide aux habitants de la commune qui utilise ce service.

Accompagnement réflexion d'une rapprochement avec la commune d'AIGUEBELLE : le CM accepte le devis proposé par AGATE pour un montant de 5.632 € à répartir suivant la population des 2 collectivités : soit 43 % pour RANDENS.

Assainissement : délibération du CM pour participation aux frais d'étude du projet de la mise en place de l'assainissement entre les 2 communes.

Location d'un local communal : le maire présente la proposition de location d'un local communal pour la création d'une « pizzeria ». Cette location pourra être acceptée sous réserve de signature d'un bail qui fixera les modalités d'exécution.

Compte rendu de la commission « sécurité » : rencontre avec les responsables de l'Unité Territoriale afin de réfléchir sur un aménagement « sécuritaire » de la RD 72 sur le secteur de « La Blancherie ».....au « Bouchet » .

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 20 h.

Le Maire ,



José RICO-PEREZ